



Lannion. Objets connectés : services ou mouchards ?

Modifié le 16/01/2017 à 14:38 | Publié le 16/01/2017 à 14:38 - 0
Écouter



Corinne Erhel, députée PS de Lannion-Paimpol, co-auteure du rapport sur "L'internet des objets" pour la commission économique de l'assemblée nationale. | Sylvie Ribot

Pour la députée Corinne Erhel, co-auteure d'un rapport parlementaire sur les objets connectés,

ces derniers ont un « potentiel énorme de croissance ». À condition de sécuriser les données recueillies.

Trois questions à

Corinne Erhel, députée PS de Lannion-Paimpol, co-auteure (1) du rapport parlementaire sur les objets connectés.

Dans quels domaines les objets connectés peuvent-ils nous aider ?

Quand on dit objets connectés, on pense beaucoup à la domotique mais ils peuvent aussi servir à quantifier son activité sportive, à mesurer le nombre de pas qu'on a faits dans la journée, à surveiller son sommeil. Il existe une fourchette connectée qui suit ce que l'on mange et même si on va trop vite. Le frigo qui alerte quand il faut refaire des courses ou qui propose des recettes en fonction des ingrédients qu'il nous reste. Dans les villes connectées, on peut aussi savoir s'il y a des places de parkings libres ou qui vont se libérer incessamment. Il y a 6 milliards d'objets connectés dans le monde et selon les études, il y en aura entre 20 et 50 en 2020. Le champ est très vaste.

En matière de santé, votre rapport propose un remboursement partiel d'objets connectés. Pourtant, rien ne vaut le médecin, non ?

Oui, ils ne sont qu'un complément par rapport au professionnel. Ces objets peuvent permettre un suivi plus régulier et optimal, en envoyant au médecin les données de tel ou tel patient atteint d'hypertension, de diabète, etc. Cela peut améliorer la prévention de certaines maladies et favoriser le maintien à domicile.

Toutes ces infos recueillies, c'est un peu « big brother ». Comment peut-on les sécuriser ?

C'est un des points sociétaux et éthiques importants. Des normes existent mais tous les objets connectés n'y répondent pas. On sait qu'il y a des risques de piratage et des failles potentielles ; d'autant plus que ces objets se connectent entre eux. C'est l'un des grands chantiers qui nous attend surtout qu'en France le consommateur est de plus en plus soucieux du respect de sa vie privée.

Recueilli par Sylvie RIBOT.

Lire le rapport dans son intégralité (plus de 140 pages).

(1): avec Laure de la Raudière, députée LR d'Eure-et-Loir.